

Direction générale de la recherche et de l'innovation

Liberté Égalité

Service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche

Département des pratiques de recherche réglementées

Cellule Animaux utilisés à des Fins Scientifiques - AFiS

Affaire suivie par : V. Delassault et V. Gomez

Tél: 01 55 55 97 27 / 77 58

Mél: autorisation-projet@recherche.gouv.fr

1, rue Descartes 75231 Paris SP 05

Paris, le 14 février 2025

Autorisation de projet utilisant des animaux à des fins scientifiques

En application des dispositions du code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R.214-87 à R.214-126, le projet :

- 1. référencé sous le numéro APAFIS #53339-2024120609499862 v5
- 2. ayant pour titre : Étude des défauts de connectivité cérébrale par Imagerie par Résonance Magnétique chez des souris modèles de maladies neurologiques et psychiatriques
- 3. déposé par l'établissement utilisateur : Institut des Neurosciences de Grenoble (GIN), Inserm U1216, numéro d'agrément C3851610008, dont le responsable est Monsieur Emmanuel BARBIER
- 4. et dont la responsabilité de la mise en œuvre générale et de la conformité à l'autorisation est assurée par : Monsieur Jean Christophe DELOULME, Monsieur Emmanuel BARBIER, Monsieur Julien FAURÉ.

est autorisé.

L'autorisation de projet est accordée, sous réserve de la validité de l'agrément de l'établissement, pour une durée de 5 ans à compter de la présente notification.

Le projet précité a été évalué sur le plan éthique par le comité d'éthique en expérimentation animale n°004 et a reçu un avis favorable.

Ce projet n'est pas soumis à l'obligation d'une appréciation rétrospective à l'issue de sa réalisation.

Pour le ministre et par délégation le chef du département des pratiques de recherche réglementées

Laurent PINON